



Société anonyme au capital de 944.871.430 dirhams
Siège social : 8, rue El Mouatamid Ibnou Abbad - CASABLANCA -
RC N° 30.037 - CASABLANCA

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EXERCICE 2018**

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à vos statuts, pour vous présenter les résultats de l'exercice 2018 et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2018.

-0-

1- Environnement de marché

L'évolution par segment de produit et des parts de marché s'établit comme suit :

(En milliers de tonnes)

	2018	%	2017	%	Evolution	
					Absolu	%
Pains	357,9	29,6	359,7	29,6	-1,8	-0,5
Lingots –Morceaux	176,4	14,6	170,7	14,1	5,7	3,3
Granulés	672,9	55,7	684,6	56,3	-11,7	-1,7
Total	1 207,2	100,0	1 215,0	100,0	-7,8	-0,6

Le marché national enregistre une baisse de -0,6% (-7,8 mt) par rapport à l'exercice écoulé. Cette évolution est imputée principalement au retrait des ventes des pains de (-0,5%) et des granulés (-1,7%). Ce retard s'explique principalement par la baisse des ventes au deuxième semestre 2018 suite au retrait des ventes des industriels.

La répartition des ventes entre Cosumar et ses filiales se présente ainsi :

(En milliers de tonnes)

	2018			2017		
	<i>Cosumar</i>	<i>Filiales</i>	<i>Marché</i>	<i>Cosumar</i>	<i>Filiales</i>	<i>Marché</i>
Pains	312,9	45,0	357,9	306,3	53,4	359,7
Lingots –morceaux	176,0	0,4	176,4	161,2	9,6	170,7
Granulés	432,4	240,5	672,9	443,6	240,9	684,6
Total	921,3	285,9	1 207,2	911,1	303,9	1 215,0
Part de marché (%)	76,3	23,7	100,0	75,0	25,0	100,0

- ***Pain :***

Les ventes de ce segment marquent une baisse de -0,5%. Ce retrait est enregistré au niveau des filiales -15,7% (soit -8,4 mt) par rapport aux réalisations de 2017.

- ***Lingots –morceaux :***

Les ventes des lingots-morceaux ont atteint 176,4 mt enregistrant une progression de +3,3% comparativement aux réalisations 2017. La part de marché de ce segment s'apprécie au profit de Cosumar SA, en raison de la concentration de la production des lingots-morceaux au niveau de la raffinerie de Casablanca.

- ***Granulés :***

Ce segment occupe 55,7% du marché, avec une baisse de la quote-part de Cosumar, cédant ainsi 0,7 point au profit de ses filiales, par rapport à l'exercice précédent.

Cosumar a assuré l'approvisionnement de 76,3% du marché au lieu de 75,0% en 2017. Cette évolution est expliquée principalement par une meilleure campagne betteravière au niveau de la sucrerie de Sidi Bennour et la concentration de la production des lingots-morceaux au niveau de la raffinerie de Casablanca.

2- Faits marquants

2-1 *Amont agricole*

- Emblavement de 49 365 ha de betterave contre 54 948 ha l'année précédente ;
- Production de 555,7 mt en 2018, soit une augmentation de +7,9% par rapport à 2017 (+40,5 mt).

2-2 *Financier*

- Augmentation de capital par incorporation des réserves de 315 Mdh ;
- EBE consolidé IFRS en 2018 ressort à 1.814 Mdh contre 1.882 Mdh en 2017 et RNPG en 2018 à 891 Mdh contre 988 Mdh en 2017;

2-3 *Ressources humaines*

La structure des effectifs permanents pour l'exercice 2018 se présente comme suit :

	2018	2017
Directeurs et cadres	218	213
Maîtrises	839	825
Employés	265	335
Ouvriers	88	80
Total permanents	1 410	1 453

L'effectif baisse de 43 personnes depuis le début de l'exercice (112 recrutements et 155 départs).

2-4 *Projets QSE*

L'activité QSE a été marquée par les actions suivantes :

A) Suta

- Réussite de l'audit de renouvellement de la certification Amont Agricole ISO 9001 version 2015 ;
- Réussite de l'audit de renouvellement QSE, ISO 9001, version 2015 ;
- Réussite de l'audit de renouvellement de la certification ISO 50001 ;
- Réussite de l'audit de suivi de la certification conformité sociale (NM 00-5-601).

B) Sunabel

- Réussite de l'audit d'accréditation 17 025 du laboratoire de réception et contrôle de MBK et KEK ;
- Réussite de l'audit de suivi de la FSSC 22 000 à SUNABEL KEK.

C) Surac

- Réussite de l'audit QSE selon la nouvelle version 2015 (normes ISO 9001-ISO 14001) à SURAC KSB ;
- Réussite des audits d'accréditation 17 025 des laboratoires de réception à SURAC KSB & MBK.

2-5 Investissements

Les investissements consolidés à fin décembre 2018 s'élèvent à 571,3 Mdh et se détaillent ainsi :

<i>(En Mdh)</i>		
	2018	2017
Cosumar SA	307,1	592,3
Filiales	198,4	199,5
	505,5	791,8

Ces investissements concernent principalement :

- Les investissements de l'optimisation énergétique ;
- Les travaux de mise à niveau et de maintenance de l'outil industriel.

3- Activité Cosumar

Le chiffre d'affaires commercial s'établit à 6.261,2 Mdh, enregistrant une baisse de 522 Mdh (-7,7%) comparativement à fin décembre 2017, et s'explique comme suit :

<i>(En Mdh)</i>				
	2018	2017	Evolution	
			<i>Absolu</i>	<i>%</i>
Ventes de sucre	5 869,3	6432,5	-563,2	-8,8
Ventes de coproduits				
- Mélasse	173,5	153,1	20,4	13,3
- Pellets, pulpe et divers	218,4	197,6	20,8	10,5
Total	6 261,2	6 783,2	-522,0	-7,7

Cette évolution du chiffre d'affaires est expliquée principalement par la baisse volontaire de l'activité export suite au retrait de la prime de blanc sur le marché international.

La ventilation des ventes par segment de produits est comme suit :

<i>(En milliers de tonnes)</i>				
	2018	2017	Evolution	
			<i>Absolu</i>	<i>%</i>
Pain	312,9	306,3	6,6	2,2
Lingots –Morceaux	176,0	161,2	14,8	9,2
Granulés	808,0	864,4	-56,4	-6,5
Total sucre	1 296,9	1 331,9	-35,0	-2,6
Mélasse	156,0	127,6	28,4	22,3
Pellets & pulpe	162,4	142,5	19,9	14,0
Paillettes	1,4	0,8	0,6	70,2

Le volume des ventes de sucre s'établit à 1 296,9 mt, enregistrant une baisse de -2,6% (-35,0 mt) comparativement à fin décembre 2017 suite à la baisse des vente à l'export.

3-2 Production

3-2-1 Activité de raffinage

La production conditionnée de la raffinerie a évolué comme suit :

<i>(En milliers de tonnes)</i>				
	2018	2017	Evolution	
			Absolu	%
Pain	265,6	253,9	11,7	4,6
Lingots –Morceaux	177,3	161,3	16,1	10,0
Granulés	634,3	683,8	-49,5	-7,2
Total	1 077,2	1 099,0	-21,8	-2,0

La production s'établit à 1 077 mt en diminution de -2,0% comparée à 2018. Cette variation est expliquée par la baisse de l'activité export et par une meilleure campagne betteravière au niveau des sucreries.

3-2-2 Activité sucrerie de Doukkala

- Démarrage tardif de la campagne 2018, le 22 avril, contre le 06 avril lors de la campagne de 2017 ;
- Amélioration du rendement à l'hectare de 7,6 points par rapport à la campagne précédente ;
- Amélioration de la qualité de betterave marquée par une richesse de 17,6% contre 17,1% l'année dernière et maintien d'une bonne qualité de jus de diffusion ;
- Nette augmentation du rendement d'extraction qui a atteint 85,2% contre 80,6% la campagne précédente.

Les données de la campagne betteravière 2018 se résument ainsi :

Sucrerie Sidi Bennour	2018	2017
Démarrage usine (date)	22-avr	06-avr
Superficie récoltée (mha)	18,7	18,6
Rendement (t/ha)	93,2	85,6
Betterave traitée (mt)	1 596,0	1 479,6
Richesse cossette (%)	17,3	16,8
Taux d'extraction (%)	85,2	80,6
Sucre extrait (mt)	234,7	200,0
Mélasse commercialisable (mt)	58,4	63,8
Pellets / Pulpes (mt)	107,9	104,7

3-2-3 Activité sucrerie de Zaio

L'activité de l'exercice 2018 a été marquée par les événements majeurs suivants :

- Démarrage de la campagne d'arrachage le 10/06/2018 contre le 01/06/2017 ;
- Précipitations pluviométriques faibles et manque important des réserves hydriques des barrages impactant négativement le déroulement de la campagne 2018 ;
- Meilleure richesse de la betterave réceptionnée par rapport à la campagne précédente : 18% contre 16,8% en 2017;
- Amélioration du rendement à l'hectare : 58,6 T/ha contre 50,1 T/ha en 2017 ;
- Un taux d'extraction de 80,1% contre 74,3% en 2017 grâce à une bonne qualité technologique de la betterave ;
- Raffinage de 5 796 T contre 3 800 T de sucre brut durant la campagne 2017.

Sucrerie Zaio	2018	2017
Démarrage usine (date)	10-juin	01-juin
Superficie récoltée (mha)	2,2	5,0
Rendement (t/ha)	59	50
Betterave traitée (mt)	124,4	238,6
Richesse cossette (%)	17,7	16,5
Taux d'extraction (%)	80,1	74,3
Sucre extrait (mt)	17,7	29,3
Mélasses commercialisables (mt)	4,5	17,8
Pellets / Pulpes (mt)	7,1	18,9

4- Comptes Sociaux

Les principaux indicateurs financiers se résument comme suit :

	2018	2017
Chiffre d'affaires	6 261,2	6 783,2
Résultat d'exploitation	1 052,4	1 099,7
Résultat financier	152,2	161,5
Résultat non courant	-109,6	-17,8
Résultat avant impôts	1 095,0	1 243,3
Résultat net	800,8	897,7
Marge brute d'autofinancement	973,6	1 138,1
Investissements	307,1	596,1
Effectif	884	928,0

4-1 Le résultat d'exploitation s'établit à 1.052,4 Mdh à fin décembre 2018, marquant une baisse de 47,3 Mdh (-4,3%) par rapport à fin décembre 2017, expliquée principalement par la baisse des ventes à l'export et l'enchérissement des prix des combustibles sur le marché international.

4-2 Le résultat financier s'établit à 152,2 Mdh, en baisse de 9,3 Mdh, suite à la baisse des revenus des produits de participation.

4-3 Le résultat non courant ressort à -109,6 Mdh soit une baisse de 91,8 Mdh par rapport à la même période de l'exercice écoulé, expliquée principalement par le paiement du redressement fiscal en 2018.

4-4 Par conséquent, le résultat net ressort à 800,8 Mdh, en baisse de 96,9 Mdh (-10,8%) par rapport aux réalisations de 2017.

4-5 Situation financière

Les principaux indicateurs financiers se résument ainsi :

	<i>(En Mdh)</i>	
	2018	2017
Capitaux propres & assimilés	4 270,7	4 086,0
Fonds de roulement	157,8	116,6
Besoin en fonds de roulement	823,5	-1 487,2
Endettement net	665,7	-1 603,8

La situation financière à fin décembre 2018 est marquée par :

- Le renforcement des capitaux propres et assimilés, effet de la consolidation des réserves ;
- Le fonds de roulement augmente de 41,2 Mdh par rapport à l'exercice précédent ;
- Le BFR augmente de 2.310,7 Mdh, en raison de l'augmentation de l'encours de la caisse de compensation, le retrait des cours d'achat de sucre brut sur le marché international ainsi que la baisse de la parité de change ;
- Par conséquent, l'endettement net ressort à 665,7 Mdh, en variation de 2.269,5 Mdh par rapport à 2017.

5- Activité filiale

5-1 Chiffre d'affaires

	<i>Quantité (mt)</i>		<i>Valeur (Mdh)</i>	
	<i>2018</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Pain	45,0	53,4	239,7	284,4
Lingot –morceau	0,4	9,6	2,3	50,3
Granulés	240,5	240,9	1 021,6	1 024,6
Sucre blanc	285,9	303,9	1 263,6	1 359,3
Mélasses	104,5	100,9	114,2	123,6
Pellet/Pulpe	228,5	261,9	139,0	146,1
Divers			48,0	43,2
Total			1 564,7	1 672,3

Le chiffre d'affaire des filiales atteint 1.564,7 Mdh en 2018 enregistrant une baisse de 107,6 Mdh (-6,4%) comparativement à 2017. Cette évolution s'explique par la diminution du volume des ventes des produits finis.

5-2 Amont agricole

		<i>Canne</i>		<i>Betterave</i>	
		<i>2018</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Superficie récoltée	(mha)	8,8	8,5	28,5	31,3
Rendement	(t/ha)	70,0	65,4	62,8	57,3
Richesse Réception	(%)	12,8	12,8	17,5	17,4
Tonnage réceptionné	(mt)	612,9	553,1	1 788,4	1 795,0

Au niveau des périmètres canniers, le tonnage réceptionné a augmenté de 59,8 mt suite à l'amélioration du rendement à l'hectare de 4,6 points.

S'agissant des périmètres betteraviers, Le tonnage réceptionné est en légère baisse en raison du retrait des superficies récoltées, compensée par l'amélioration du rendement à l'hectare.

5-3 Activité industrielle

		<i>Canne</i>		<i>Betterave</i>	
		<i>2018</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Tonnage traité	(mt)	612,9	553,1	1 680,3	1 668,4
Richesse traitée	(%)	12,5	12,5	17,2	17,1
Extraction sucre blanc	(mt)	58,2	52,1	245,1	233,8
Taux d'extraction	(%)	76,0	75,5	84,8	81,9
Mélasses	(mt)	25,6	22,7	59,7	72,3
Pellet / Pulpe	(mt)			224,3	227,3

La production de sucre blanc s'établit à 303,3 mt en hausse de 17,4 mt comparativement à la même période de l'année écoulée, et s'explique par la hausse du tonnage traité et par l'amélioration du taux d'extraction.

5-4 Résultats sociaux agrégés filiales

	<i>2018</i>	<i>2017</i>	<i>(En Mdh)</i>	
			Evolution	
			Absolu	%
Chiffre d'affaires	1 564,7	1 672,3	-107,6	-6,4
Résultat d'exploitation	333,8	361,8	-28,0	-7,7
Résultat financier	-7,8	-10,5	2,7	-25,4
Résultat non courant	64,3	-47,6	111,9	NS
Résultat net	326,1	142,8	183,3	NS
Marge brute d'autofinancement	449,0	267,5	181,5	67,8
Investissements	198,4	199,5	-1,1	-0,6
Effectif permanent	512	525	-13	-2,5

5-4-1 Le résultat d'exploitation agrégé des filiales s'établit en 2018 à 333,8 Mdh en diminution de 28 Mdh par rapport à 2017, expliquée principalement par le retrait du volume des ventes des produits finis en 2018 (-7,7%).

5-4-2 Le résultat financier est en légère amélioration par rapport à 2017 (2,7 Mdh).

5-4-3 Le résultat non courant en 2018 est en amélioration de +111,9 Mdh par rapport à 2017.

6- Activité Groupe

6-1 Production

6-1-1 Extraction

		<i>Groupe</i>		<i>Cosumar sa</i>		<i>Filiales</i>	
		<i>2018</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Superficie récoltée	(mha)	58,1	63,4	20,9	23,6	37,2	39,8
Rendement	(t/ha)	73,5	66,1	89,6	78,2	64,5	59,0
Tonnage traité	(mt)	4 013,6	3 939,7	1 720,5	1 718,2	2 293,1	2 221,5
Richesse traitée	(%)	16,5	16,3	17,3	16,8	15,9	16,0
Extraction équivalent blanc	(mt)	555,7	515,1	252,4	229,3	303,3	285,9
Taux d'extraction	(%)	83,8	80,2	84,8	79,6	83,0	80,7
Mélasses	(mt)	149,5	176,6	64,1	81,6	85,4	95,0
Pellet/pulpe	(mt)	341,0	351,0	116,7	123,6	224,3	227,3

La production de sucre blanc s'établit à 555,7 mt en hausse de 40,6 mt par rapport à 2017 et s'explique principalement par l'amélioration des rendements à l'hectare et par l'augmentation du taux d'extraction.

6-1-2 Raffinage

	<i>Groupe</i>		<i>Cosumar sa</i>		<i>Filiales</i>	
	<i>2018</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Raffinage (mt)	1 067,2	1 082,8	1 037,0	1 053,3	30,2	29,5

Le niveau de la production de l'activité raffinage est en diminution de -15,6 mt suite à la baisse de l'activité export et l'augmentation de la production des sucreries du groupe.

6-2 Comptes consolidés

(En Mdh)

	2018	2017	Evolution	
			Absolu	%
Chiffre d'affaires	7 667,1	8 332,0	-664,9	-8,0
EBE	1 814,4	1 881,7	-67,4	-3,6
Résultat d'exploitation courant	1 450,0	1 529,8	-79,9	-5,2
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-138,3	-71,8	-66,5	92,6
Résultat des activités opérationnelles	1 311,7	1 458,1	-146,4	-10,0
Résultat financier	7,1	23,6	-16,4	-69,7
Résultat net des activités poursuivies	892,2	989,1	-96,9	-9,8
Résultat net	892,2	989,1	-96,9	-9,8
Résultat net part du groupe	891,0	988,3	-97,3	-9,8
Capacité d'autofinancement opérationnelle	1 585,1	1 853,7	-268,6	-14,5
Investissements	-505,5	-791,8	286,3	-36,2
Effectif fin de période	1 410	1 453	-43,0	-3,0

6-2-1 Le chiffre d'affaires à fin 2018 s'établit à 7.667,1 Mdh, en diminution de 664,9 Mdh par rapport à fin 2017, effet principal de la baisse volontaire du volume des ventes à l'export suite au retrait de la prime de blanc sur le marché international.

6-2-2 Le résultat d'exploitation courant à fin 2018 atteint 1.450,0 Mdh, en diminution de 79,9 Mdh par rapport à fin 2017 expliqué principalement par :

- L'augmentation des prix des produits énergétiques ;
- La baisse des ventes des produits finis sur le marché local et à l'export.

6-2-3 Le résultat des activités opérationnelles s'établit à 1.311,7 Mdh contre 1 458,1Mdh à fin 2017, enregistrant ainsi une baisse de 146,4 Mdh.

6-2-4 En conséquence, le résultat net part du groupe ressort à 891,0 Mdh, en diminution de 97,3 Mdh (-9,8%) par rapport à l'exercice écoulé.

6-2-5 Situation financière

Les principaux indicateurs financiers se résument comme suit :

	(En Mdh)			
	2018	2017	Evolution Absolu	%
Capitaux propres	5 170,3	4 911,6	258,7	5,3
Capitaux propres - part du Groupe	5 163,9	4 905,9	258,0	5,3
BFR opérationnel	1 936,2	-755,2	2 691,4	NS
Endettement net	1 043,7	-1 540,2	2 583,9	NS

La situation financière est marquée à fin 2018 par :

- Les capitaux propres consolidés en 2018 atteignent 5.170,3 Mdh, en progression de 258,7 Mdh, grâce à la consolidation des réserves.
- Le besoin en fonds de roulement s'alourdi de 2.691,4 Mdh en 2018 par rapport à 2017, expliqué par l'augmentation de l'encours de la caisse de compensation et par la baisse des cours de sucre brut sur le marché international.

Les dettes fournisseurs se répartissent comme suit :

	(A)		(B)	Montant des dettes échues			
	Montant des dettes		Montant des dettes	(C)	(D)	(E)	(F)
	fournisseurs à la clôture A=B+C+D+E+F		non échues	Dettes échues de moins 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues de plus 90 jours
Date de clôture exercice N-1	44111000	44 554 183,52	38 123 092,29	-	4 350 185,50	800 965,70	1 279 940,03
	44113000	14 182 339,63	8 601 601,87	-	-	251 305,42	5 329 432,34
	44114000	64 586 100,50	64 586 100,50	-	-	-	-
	44116000	800 228,84	800 228,84	-	-	-	-
	44171000	102 179 009,82	31 548 217,43	522 632,98	4 659 531,41	916 057,61	64 532 570,39
	44178000	2 391 808,15	-	-	-	-	2 391 808,15
	44179000	1 754 766,19	1 754 766,19	-	-	-	-
	44179999	137 025 915,60	134 873 365,30	764 904,23	-	-	1 387 646,07
44819999	3 460 545,40	-	-	-	-	3 460 545,40	
Date de clôture exercice N	44111000	34 070 298,85	25 253 109,30	985 129,40	5 315 641,96	1 479 657,60	1 036 760,59
	44113000	12 988 619,87	9 459 131,54	-	173 725,00	-	3 355 763,33
	44114000	45 319 207,13	45 319 207,13	-	-	-	-
	44116000	216 699,16	216 699,16	-	-	-	-
	44171000	106 145 232,90	19 032 256,24	2 365 059,97	1 021 915,39	10 737 355,87	72 988 645,43
	44178000	1 863 260,42	1 863 260,42	-	-	-	-
	44179000	1 564 588,86	1 564 588,86	-	-	-	-
	44179999	103 239 155,27	98 102 523,32	1 899 054,20	633 906,53	1 298 396,69	1 305 274,53
44819999	3 444 439,40	-	-	-	-	3 444 439,40	

7- Conventions visées à l'article 57 de la Loi sur les Sociétés Anonymes

7.1 Convention de prestation de conditionnement entre Cosumar et Sunabel

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre Cosumar et Sunabel dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2018
- Rémunération : 321 dh/ht/t pour le 1 kg,
267 dh/ht/t pour le 2 kg.

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2018 pour **10.731 tonnes** s'élève à **KMAD 2.876** décaissé en totalité.

7-2 Convention de prestation de raffinage entre Cosumar et Sunabel

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de raffinage du sucre entre Cosumar et Sunabel dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2018
- Rémunération : 600 dh/ht/t

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2018 pour **17.125,10 tonnes** s'élève à **KMAD 10.316** décaissé en totalité.

7-3 Convention de prestation de raffinage entre Cosumar et Surac

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de raffinage du sucre entre Cosumar et Surac dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles:

- Date d'effet : 2018
- Rémunération : 600 dh/ht/t

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2018 pour **12 306,80 tonnes** s'élève à **KMAD 7.414** non décaissé

7-4 Convention de prestation de conditionnement entre Cosumar et Surac

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre Cosumar et Sunabel dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2018
- Rémunération : 321 dh/ht/t pour le 1 kg,
267 dh/ht/t pour le 2 kg.

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2018 pour **8.039,95 tonnes** s'élève à **KMAD 2.202** décaissé en totalité.

7-5 Convention de prestation de raffinage entre Cosumar et Suta

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de raffinage du sucre entre Cosumar et Suta dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles:

- Date d'effet : 2018
- Rémunération : 600 dh/ht/t

Le montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2018 pour **781,65 tonnes** s'élève à **KMAD 470** non décaissé.

8- Perspectives :

La bonne répartition des précipitations ainsi que le niveau de remplissage des barrages à usage agricole offrent une bonne perspective de récolte pour la campagne sucrière de 2019.

)

Vos Commissaires aux comptes feront dans leur rapport l'analyse des comptes et du bilan.

Ceux-ci font apparaître un bénéfice net comptable de 800.762.387,35 dirhams dont nous vous proposons l'affectation suivante :

Bénéfice net comptable	800.762.387,35 DH
Réserve légale (pour arriver à son plafond)	(-) 31.495.714,00 DH
Report à nouveau sur exercices antérieurs	(+) 517.167,90 DH
Solde	----- 769.783.841,25 DH
Réserve facultative	(-) 108.000.000,00 DH
Dividende	(-) 661.410.001,00 DH
Solde	----- 373.840,25 DH

que nous vous proposons de reporter à nouveau.

Le dividende total à distribuer s'élèverait à 661.410.001,00 DH, soit 7,00 DH par action.

Nous vous proposons de fixer sa date de mise en paiement à compter du 15 juillet 2019 selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Usant de la faculté donnée par l'article 333 de la loi 17-95, votre Conseil propose la mise en distribution à titre exceptionnel d'une somme globale de 283.461.429,00 DH prélevée sur les Réserves facultatives, soit 3,00 DH par action.

Nous vous proposons de fixer sa date de mise en paiement à compter du 15 juillet 2019 selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Nous vous proposons de fixer à 120.000,00 DH le montant brut des jetons de présence alloués à chaque administrateur au titre de l'exercice 2019.

Nous vous donnons maintenant lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95, établi par vos Commissaires aux comptes.

Nous vous proposons de prendre acte du changement du représentant permanent de Wafa Assurance qui est désormais M. Mohamed Ramses Arroub.

Les mandats d'administrateurs de Messieurs Mohammed Fikrat, Jean-Luc Robert Bohbot, Régis Karim Salamon, Virgilio Lopes Fagundes, Abdellaziz Abarro, Khalid Cheddadi, de la Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances « MAMDA » représentée par M. Hicham Belmrah, du Régime Collectif d'Allocation de Retraite « RCAR » représenté par Mme Ouafae Mriouah et de Wafa Assurance représentée par M. Mohamed Ramses Arroub, viennent à expiration à l'issue de la présente Assemblée. Nous vous proposons de les renouveler pour une période statutaire de six (6) années.

Les résolutions que nous vous soumettons sont conformes à nos propositions et nous vous invitons à les approuver.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION